

# GROUPEMENT ACHATS énergies



Présentation de septembre 2020



## Ordre du jour

01 Ouverture 1<sup>er</sup> janv. 2021 :  
**fin des tarifs réglementés**

02 **Nouveaux marchés** 2021-  
2022 : Electricité - Gaz

03 Nouvel outil de **gestion**  
et **suivi** énergétique

04 Présentation des  
**fournisseurs**

05 Présentation **Hérault**  
**Energies**

06 **Questions** diverses  
et **échanges**

# Ouverture 1<sup>er</sup> Janvier 2021 : fin des tarifs réglementés



Au 31 décembre 2020

Si vous n'avez pas  
souscrit à une  
nouvelle offre de  
marché

**Automatiquement vous  
basculerez en offre de marché  
auprès de votre fournisseur  
actuel**

**Vous ne pourrez pas négocier le  
prix**

*Pour l'électricité,  
vous êtes concernés*

*si :  
la collectivité emploie  
plus de 10 personnes  
ou dispose d'un  
montant de recettes  
supérieur à 2 millions  
d'euros.*



**Choisissez  
l'offre de  
marché  
adaptée à vos  
besoins !**

# Nouveaux marchés ELECTRICITE 2021 - 2022

➔ du 1<sup>er</sup> janvier 2021 > 31 décembre 2022

Lot	Desserte Gestionnaire de réseaux	Titulaire
1 - (ex tarif jaune et vert)	Enedis	Edf
2 - C5 Eclairage public		
3 - C5 Bâtiments		
4	Cesml	Lucia
5		
6		
7	Regie	Alterna
8		

# Evolution des coûts (enchères) de capacité

Sélectionnez une année de livraison :

2021



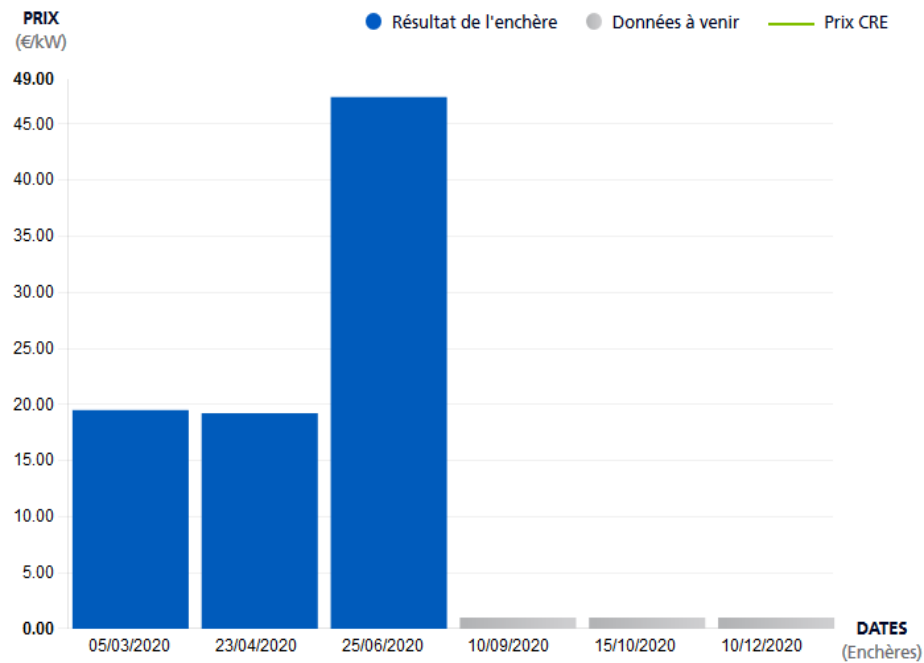
Afficher

Sélectionnez une année de livraison :

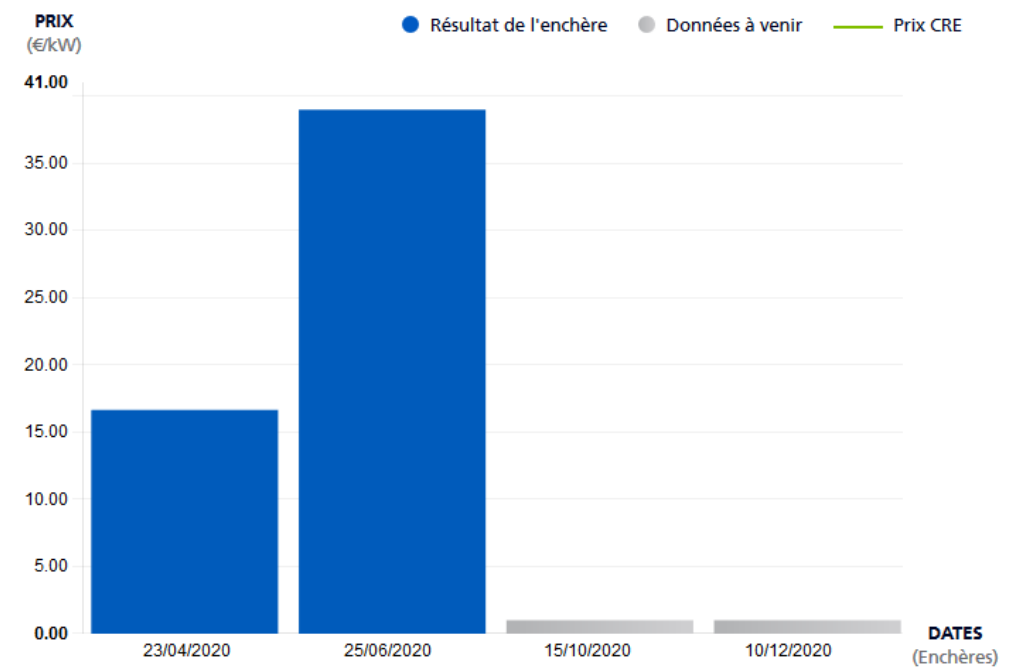
2022



Afficher



PREC : prix de la dernière enchère sur l'année de livraison



PREC : prix de la dernière enchère sur l'année de livraison

## Desserte Enedis / lots 1 – 2 – 3

### ELEMENTS SUR LES PRIX

- **Aucun écrêtement Arenh ne sera fait. Les prix sont 100% en offre de marché**, nous attendons seulement les enchères de capacité pour publier les BPU définitifs.
- **Avantage d'un budget à prix stable** sous réserve de l'impact des enchères de capacité.
- Rappel Capacité sur 2021 et 2022 et les dates des enchères réglementaires.

# Desserte ENEDIS / lots 1 – 2 - 3

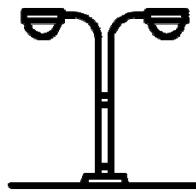


## Lot 1

bâtiments / équipements

puissance souscrite > 36 kva

*tarif jaune et tarif vert*



## Lot 2

éclairage public



## Lot 3

bâtiments / équipements

puissance souscrite < 36 kva

*tarif bleu*

Evolution  
des prix de la  
fourniture  
hors impact  
capacité



Lot 1

bâtiments  
/équipements

puissance souscrite  
> 36 kva *tarif jaune*  
et *tarif vert*

	Prix €/HT/Mwh CEE inclus		
	2020	2021	2022
→→→ C4 ←←←			
HPH	76,12	73,66	68,93
HPE	47,17	46,08	44,57
HCH	55,72	50,66	45,93
HCE	27,39	27,42	28,23
Enr	0,85	0,21	0,21
→→→ C3 ←←←			
Pointe	87,88	88,28	82,61
HPH	76,1	74,81	69,14
HPE	50,07	50,08	47,05
HCH	54,91	50,97	45,3
HCE	25,69	27,05	27,02
Enr	0,85	0,21	0,21



# Evolution des prix de la fourniture hors impact capacité



## Lot 1

bâtiments  
/équipements

puissance  
souscrite > 36 kva

*tarif jaune*  
et *tarif vert*

	Prix €/HT/Mwh CEE inclus		
	2020	2021	2022
	→→→ C2 ←←←		
Pointe	88,56	87,69	82,23
HPH	76,58	74,37	68,91
HPE	48,6	47,89	45,6
HCH	55,34	50,86	45,4
HCE	24,71	25,96	26,4
Enr	0,85	0,21	0,21

# Evolution des prix de la fourniture hors impact capacité



## Lot 2

éclairage public

	Prix €/HT/Mwh CEE inclus		
	2020	2021	2022
C5 Eclairage public			
C5 EP	48,89	48,61	44,96



## Lot 3

bâtiments / équipements

puissance souscrite

< 36 kva tarif bleu

	Prix €/HT/Mwh CEE inclus		
	2020	2021	2022
C5			
BASE	60,67	54,65	52,7
HP	65,12	58,34	56,1
HC	44,11	41,47	40,19
Enr	0,85	0,21	0,21

# Différentiel par rapport aux TRV



## C5 Eclairage public

Prix 2021 vs 2020

**(-) 0,5%**

Prix 2022 vs 2020

**(-) 8,70%**



## C5 Bâtiments

2021 environ **7% d'économies**

2022 **9% d'économies** par rapport au trv sur le TTC



## Gaz

2021 : prix stables de fournitures

2022 : baisse très importante

## Evolution des prix de la fourniture TOUT COMPRIS PAR RAPPORT AUX comparaison Tarifs réglementés

	Prix €/HT/Mwh CEE inclus capacité estimée 2021	Prix €/HT/Mwh CEE inclus capacité estimée 2022	Tarifs règlementés <b>VA DISPARAITRE</b>
<b>C5 Ep Lot 2</b>			
C5 Ep	65,41	61,76	69,1
Enr	0,21	0,21	impossible
<b>C5 bâtiment Lot 3</b>			
Base	104,37	92,31	136
HP	107,34	105,1	144,8
HC	65,97	64,69	110,8
Enr	0,21	0,21	impossible



## Nouveaux marchés GAZ 2021 - 2022

### Lot 9

Les prix de la molécule sont fermes. et voici les prix en fonction des classes de consommation (CEE inclus).

GAZ	€/ht/Mwh Molécule seule		
	T1	T2	T3
2020	22,44	22,98	22,69
2021	22,44	22,98	22,69
2022	18,46	18,89	18,64



**DEEPCI**  
**logiciel**

# Nouvel outil de gestion et suivi énergétique

- + déjà en place dans de nombreux groupements d'achats d'énergies
- + un club utilisateur pour faire évoluer le produit
  - 3 conseils départementaux / régionaux
  - 9 collectivités
  - 20 syndicats

**Gestion** des phases de candidatures, de retrait des membres  
**Modifications** de périmètre en cours de marché et renouvellement  
des marchés



## Les besoins

01

**Optimiser le suivi du groupement** d'achat d'énergies, la gestion des membres et des fournisseurs

02

**Optimiser le suivi de la performance énergétique** du patrimoine des membres adhérents au service CEP

03

Donner accès aux membres à une plateforme multifournisseur pour leur donner les moyens de **mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques**

## La réponse

2 appli distinctes

1 dédiée à la **gestion du patrimoine**

1 dédiée à la **gestion du groupement d'achat**



**Accès individualisé** : un membre un accès, mais à la totalité de sa facturation

La **mise à disposition des pièces marchés Accord cadre et Marchés subséquents et BPU facilitée**, et bien sur des modèles d'ordre de service, possibilité en mettre en pro format aussi pour certaines collectivités

**Bilans patrimoniaux** pour le suivi technique des consommations et comptable pour le budget

**Contrôles automatiques des factures**, de la bonne émission des factures, optimisation des contrats

Mise à disposition **des courbes de charges et index des sites** équipés en compteurs linky communicants



fixe la réglementation énergétique et environnementale pour l'optimisation des bâtiments tertiaires *juillet 2019*

## LES POINTS CLÉS

1

### Sites concernés



Bâtiment ou surface tertiaire d'une surface de plus de 1 000 m<sup>2</sup>

2

### Objectif de réduction de ses consommations énergétiques

-  40% en 2030
-  50% en 2040
-  60% en 2050

3

### Obligation de suivi annuel



**le 30 septembre de chaque année**, vous devrez déclarer vos consommations énergétiques annuelles via la plateforme web Operat.

## + Opportunités



Réduction de son impact environnemental



Diminution de sa facture énergétique

## + Que risquez-vous ?

**Publication** sur un site officiel du nom de la structure

**7 500€** d'amende par bâtiment pour le propriétaire comme pour le locataire



DEEPKI permettra de satisfaire aux exigences du décret :

> **contrôle et réduction** de la consommation énergétique des bâtiments de plus de 1000m<sup>2</sup>

> **suivi** : les consommations énergétiques doivent être envoyées sur une plateforme informatique gérée par l'ADEME dès 2021



## Coût de la mise en place de cet outil + son cout récurrent

intégralement pris en charge par les deux coordonnateurs dans le cadre de vos cotisations pour participer au groupement.

Il n'y aura donc aucune facturation supplémentaire émise.

## Planning de mise en œuvre

objectif d'être opérationnel pour début 2021 janvier – février au plus tard.

### Accompagnement DEEPKI

Réunion d'information pour les membres du groupement d'achat

Formation 12 personnes max

Webinaire pour les membres

Mise à dispo d'1 guide utilisateur en ligne

# Présentation des fournisseurs

# Marché de l'énergie : une réalité complexe

## Impact de la crise sanitaire de 2020

EDF et ses concurrents sont confrontés en mars 2020 à la forte baisse de la demande d'électricité causée par les mesures de confinement appliquées en réaction à la [pandémie de Covid-19](#) et à la chute des prix du marché de gros de l'électricité qui en a résulté.

Sur le marché de gros [EPEX SPOT](#), le 13 avril 2020 à 15 h, la France toujours en confinement sanitaire a connu un cours négatif toute la journée et EDF a dû consentir à ses clients de gros un pic de prix négatif de l'électricité aux alentours de  $-75 \text{ €/MWh}$ <sup>22,23</sup>. Cela signifie que les acheteurs d'électricité étaient payés par les vendeurs pour prendre leur électricité.

Les prix négatifs sur le marché de gros sont des événements qui arrivent de temps en temps quand se produit une surproduction d'électricité en Europe. Dans ces cas, les producteurs d'électricité doivent payer leurs gros clients industriels pour écouler l'électricité produite<sup>23</sup>. Quand le prix [spot](#), même positif, descend en dessous du prix ARENH (par exemple à  $42 \text{ €/MWh}$ ) il y a manque à gagner pour EDF, les fournisseurs alternatifs non liés par contrat se reportant sur le marché Epex Spot<sup>24</sup>. Les fournisseurs alternatifs qui ont signé des contrats d'approvisionnement au prix ARENH avec EDF doivent continuer à se fournir à ce prix. Il y a surcoûts pour ces fournisseurs et concurrents tenus par ces contrats.

Début 2020 des fournisseurs alternatifs arguent de la crise sanitaire Covid-19 devant le conseil d'état pour obtenir un meilleur prix<sup>23</sup>. Le 17 avril 2020, le Conseil d'État rejette le recours en [référé](#) déposé par deux associations de fournisseurs d'énergie, considérant qu'il n'était pas établi que les pertes subies par les fournisseurs concernés seraient « d'une ampleur telle qu'elles mettent en péril (...) leur survie à horizon de quelques mois »

et que « ces pertes auraient un tel effet dans le délai nécessaire au juge compétent pour statuer sur les demandes dont il a été saisi »<sup>25</sup>. Total Direct Énergie demande la mise en jeu de la clause de force majeure de ses contrats d'achats ARENH ; EDF refuse, considérant cette demande « opportuniste » et rappelant que Total verse des dividendes à ses actionnaires en dépit de la crise sanitaire. Le 20 mai 2020, le Tribunal de commerce de Paris ordonne à EDF de ne plus s'opposer à la suspension du contrat d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique conclu avec Total Direct Énergie, rappelant que le contrat ARENH n'évoque « ni la solidité intrinsèque du contractant ni son appartenance à un groupe réputé puissant ». EDF souhaite faire appel « afin d'obtenir un jugement au fond »

## Nouvel accord cadre : 2023 – 20...



Les marchés de l'énergie ont une **visibilité à 3 ans**.

En raison des procédures : il faut démarre la rédaction du nouvel accord cadre pour la période suivante.

- Lot Electricité Haute qualité environnementale
- Lot Gaz Bio gaz
- Offre Effacement
- Les API : application programming interface : utilité pour les membres

# Hérault Energies et le SMEG se mobilisent



A Nîmes, le 07 Juillet 2020

Monsieur Le Président  
de la Commission de régulation de l'énergie  
15 Rue Pasquier  
75379 PARIS Cedex 08

Pézenas, le 6 juillet 2020

Monsieur Le Président de la Commission de  
régulation de l'énergie  
15 rue Pasquier  
75 379 PARIS Cedex 08

A Nîmes, le 07 Juillet 2020

Madame La Ministre  
de la Transition Ecologique  
Direction Générale de l'Énergie et du Climat  
246 Boulevard Saint Germain  
75007 Paris

**CONTROLE DES CONCESSIONS, MAITRISE  
DE L'ÉNERGIE, ENERGIES RENOUVELABLES**  
Affaire suivie par Laurent Vigneron  
☎ Tel : 04 67 09 70 28 • Port : 06 72 91 57 29  
l.vigneron@herault-energies.fr  
Réf : JRC/CILV/SG 2020

**CONTROLE DES CONCESSIONS, MAITRISE  
DE L'ÉNERGIE, ENERGIES RENOUVELABLES**  
Affaire suivie par Laurent Vigneron  
☎ Tel : 04 67 09 70 28 • Port : 06 72 91 57 29  
l.vigneron@herault-energies.fr  
Réf : JRC/CILV/SG 2020

Objet : Version tarifaire éclairage public

**CONTROLE DES CONCESSIONS, MAITRISE  
DE L'ÉNERGIE, ENERGIES RENOUVELABLES**  
Affaire suivie par Laurent Vigneron  
☎ Tel : 04 67 09 70 28 • Port : 06 72 91 57 29  
l.vigneron@herault-energies.fr  
Réf : JRC/CILV/SG 2020

Objet : Enchère de capacité

Monsieur le Président,

Nos collectivités Territoriales  
(ouverture quasi complète

- Ecrêtement ARE
- Enchères de capacité
- Volatilité du marché

Nous tenons à vous signaler que le mécanisme des enchères de capacité n'est pas pertinent et qu'il est fortement influencé par les phénomènes d'annonces (cf. actualités sur les centrales nucléaires).

Le doublement du prix des enchères du 25 juin dernier a impacté considérablement le prix de l'énergie, les membres de notre groupement en seront informés et seront invités à donner leur avis sur ce marché de la capacité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Les syndicats coordonnateurs du groupement des départements du Gard et de l'Hérault d'achats d'énergies.



Le Président  
Conseiller Départemental du Canton de Lodève

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Électricité du Gard

*Jacques RIGAUD*  
Jacques RIGAUD

*Roland CANAYER*  
Roland CANAYER

## A l'attention du Président de la Commission de régulation de l'énergie



- Ecrêtement ARENH
- Enchères de capacité dénuées de réalité physique
- Volatilité du marché en raison du contexte international

Nous tenons à vous signaler que le mécanisme des enchères de capacité n'est pas pertinent et qu'il est fortement influencé par les phénomènes d'annonces (cf. actualités sur les centrales nucléaires).

Le doublement du prix des enchères du 25 juin dernier a impacté considérablement le prix de l'énergie, les membres de notre groupement en seront informés et seront invités à donner leur avis sur ce marché de la capacité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Les syndicats coordonnateurs du groupement des départements du Gard et de l'Hérault d'achats d'énergies.

Le Président  
Conseiller Départemental du Canton de Lodève  
*Jacques RIGAUD*  
Jacques RIGAUD

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Électricité du Gard  
*Roland CANAYER*  
Roland CANAYER

Le Président  
Conseiller Départemental du Canton de Lodève  
*Jacques RIGAUD*  
Jacques RIGAUD

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Électricité du Gard  
*Roland CANAYER*  
Roland CANAYER

SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'HERAULT

Hérault Energies  
33 av. JB Sarvag et J. Schneider BP 28 34120 Pézenas  
☎ Fax : 04 67 09 70 39  
contact@herault-energies.fr • www.herault-energies.fr

SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'HERAULT - Territoires et des Relations  
Hérault Energies  
BP 28 34120 Pézenas  
☎ Fax : 04 67 09 70 39  
contact@herault-energies.fr • www.herault-energies.fr



- >> Groupe de travail sur les achats pour le prochain Accord Cadre, **des candidats ?**
- >> Thématiques ayant données lieu à des difficultés: nous faire remonter par mail
- >> Allotissement spécifique en fonction de la nature même des besoins

## Vos contacts



**>> Marina Patin, Responsable du service juridique et de la commande publique**

04 67 09 70 31 – [m.patin@herault-energies.fr](mailto:m.patin@herault-energies.fr)

**>> Laurent Vigneron, Responsable du service concessions, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables**

04 67 09 70 28 – [l.vigneron@herault-energies.fr](mailto:l.vigneron@herault-energies.fr)

**>> Sonia Gaillard, Assistante achats groupés d'énergie**

04 67 09 70 20 – [s.gaillard@herault-energies.fr](mailto:s.gaillard@herault-energies.fr)



OS, facturation,  
demande  
d'adhésion